

DÉPARTEMENT DU GERS
CANTON DE
L'ISLE-JOURDAIN

COMMUNAUTÉ DE CO
GASCOGNE TOULOUSAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers : 37
 Conseillers en exercice : 37
 Présents : 28
 Excusés : 6
 Absents : 3
 Procurations : 6

Vote

Favorables : 34
 Défavorables : 0
 Abstentions : 0
 Non votants : 0

n° 29/06/2021-106A

Objet**RESSOURCES HUMAINES**

Modification du tableau
des emplois

**Cette délibération annule
et remplace la n°
29062021-106**

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 29 juin, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune de MARESTAING, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 23 juin 2021

Présents : Francis IDRAC, Francis LARROQUE, Frédéric PAQUIN, Julien DÉLIX, Philippe CAPDEVILLE, Claude BOUZIN, Mohammed EL HAMMOUMI, Nadine FIERLEJ, Jocelyne TRIAES, Jean-Claude DAROLLES, Martine ROQUIGNY, Jean-Luc DUPOUX, Yannick NINARD, Jean-Marc VERDIÉ, Marylin VIDAL, Bernard TANCOGNE, Claire NICOLAS, Jacques BIGNEBAT, Éric BIZARD, Dominique BONNET, Denis PÉTRUS, Gérard PAUL, Claudine DANEZAN, Josianne DELTEIL Muriel ABADIE, Jean-Sébastien KLEIN-MEYER, Janine BARIOULET-LAHIRLE et Georges BELOU

Procurations¹ :

- 1- M. Christophe TOUNTEVICH a donné procuration à Mme Jocelyne TRIAES
- 2- M. Philippe DAGUES-BIÉ a donné procuration à Mme Jocelyne TRIAES
- 3- Mme Anne MAZAUDIER a donné procuration à Mme Nadine FIERLEJ
- 4- M. Nicolas PANAVILLE a donné procuration à M. Mohammed EL HAMMOUMI
- 5- Mme Delphine COLLIN, a donné procuration à M. Jean-Marc VERDIÉ
- 6- Mme Régine SAINTE-LIVRADE a donné procuration à M. Yannick NINARD

Excusés : Christophe TOUNTEVICH, Philippe DAGUES-BIÉ, Anne MAZAUDIER, Nicolas PANAVILLE, Delphine COLLIN, Régine SAINTE-LIVRADE

Absents : Lucien DOLAGBENU, Fabienne VITRICE et Brigitte HECKMANN-RADEGONDE

A été nommée secrétaire : Jocelyne TRIAES

Monsieur le Président informe le conseil communautaire de la nécessité de modifier le dernier tableau des emplois, adopté par délibération le 11/02/2021 afin de prendre en compte les modifications suivantes :

- Modification de temps de travail à compter du 01/09

- Afin de prendre en compte une augmentation de temps de travail au transfert de la compétence SAAD, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail d'une gestionnaire RH/Comptabilité, sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs, de 28 h à 30 h hebdomadaires
- Création de poste au vu des propositions de stagiairisations à compter du 01/12 et des mobilités internes exprimées par le service Jeunesse au 01/09 :
 - Création d'un poste d'animateur ALAE ALSH Monferran-Savès, sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation à 23 heures hebdomadaires ;
 - Création d'un poste d'animateur ALAE ALSH Fontenilles, sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation à 22 heures hebdomadaires ;
 - Création d'un poste d'animateur ALAE ALSH Isle-Jourdain, sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation à 20 heures hebdomadaires ;
 - Création d'un poste de directeur adjoint ALAE ALSH l'Isle-Jourdain, sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation à 28 heures hebdomadaires (suppression au prochain conseil d'un poste d'animateur à 26 heures hebdomadaires + augmentation du temps partiel d'une directrice -3 h) ;
 - Création d'un poste d'animateur ALAE ALSH Monferran-Savès, sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation à 25 heures hebdomadaires. La directrice a demandé à changer de poste et de ne plus avoir de management (suppression au prochain conseil d'un poste de directeur ALAE Isle-Jourdain à 25 heures hebdomadaires)
 - Création d'un poste de directeur ALAE ALSH Isle-Jourdain à 35 heures hebdomadaires (suppression au prochain conseil d'un poste de directeur-adjoint ALAE ALSH Isle-Jourdain à 35 heures hebdomadaires – agent à temps partiel à 30 h)

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les modifications du tableau des emplois.

La présente délibération a été signée le 22 juillet 2021
Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 22 juillet 2021
Expédiée à la Préfecture le 22 juillet 2021
Affichée le 22 juillet 2021

Le Président,

Francis IDRA



Cette délibération annule et remplace la n° 29062021-106A

¹ Conformément à l'alinéa 4 de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, modifiée par la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021, prévoit, jusqu'au 30 septembre 2021, que « les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent, les commissions permanentes des conseils départementaux et régionaux, de la collectivité territoriale de Guyane et du Département de Mayotte et les bureaux des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent. Si, après une première convocation régulièrement faite, ce quorum n'est pas atteint, l'organe délibérant, la commission permanente ou le bureau est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors sans condition de quorum. Dans tous les cas, un membre de ces organes, commissions ou bureaux peut être porteur de deux pouvoirs ».



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine

Utilisateur : IDRAC Francis

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	29062021_106A
Date de la décision :	2021-06-29 00:00:00+02
Objet :	RESSOURCES HUMAINES Modification du tableau des emplois Cette délibération annule et remplace la n° 29062021-106
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	032-200023620-20210629-29062021_106A-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200023620-20210629-29062021_106A-DE-1-1_0.xml	text/xml	946
Nom original :		
106A RH Modification du tableau des emplois.pdf	application/pdf	630861
Nom métier :		
99_DE-032-200023620-20210629-29062021_106A-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	630861

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 juillet 2021 à 16h44min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 juillet 2021 à 16h44min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 juillet 2021 à 16h44min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 juillet 2021 à 16h59min16s	Reçu par le MI le 2021-07-22

